

OBJECTIFS

- Réaliser des travaux préparatoires aux constructions paysagères (terrassement, VRD...)
- Réaliser les travaux de constructions paysagères et leur entretien
- Participer à l'organisation et la sécurité des chantiers de constructions paysagères
- Assurer l'encadrement d'une équipe dans le cadre de la réalisation d'un chantier
- Conseiller la clientèle

PRÉ REQUIS

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum en Aménagement Paysager ou dans un autre domaine si expérience significative en Paysage

PUBLIC

- Etre âgé de 16 à 29 ans inclus (pas de limite d'âge pour bénéficiaire d'une RQTH)
- Formation accessible à toute personne ayant pour projet de se spécialiser en conduite de chantiers de constructions paysagères

ORIENTATION ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités :

Les entreprises de travaux paysagers

Type d'emplois accessibles :

Ouvrier paysagiste qualifié, spécialisé en conduite de chantier pour les constructions paysagères

Poursuite d'étude possible :

Suite à la réussite au diplôme, l'apprenant peut préparer un BTS Aménagement paysager et une licence Pro.

DURÉE

- Temps plein sur 1 année scolaire
- **Volume total** : 560 heures (16 semaines en centre de formation réparties sur l'année)
- **Rythme d'alternance** : 1 à 2 semaines en centre de formation et 2 à 4 semaines en entreprise

Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat



CONTENU DE FORMATION

1. Réaliser les travaux préparatoires au chantier de constructions paysagères en regard du cahier des charges et dans le respect de la réglementation en vigueur 150h :

- Utiliser les documents contractuels du chantier
- Préparer la mise en œuvre des constructions de chantier
- Utiliser les engins mécanisés pour réaliser les travaux de terrassement, la mise en forme du terrain, la mise en place des matériaux

2. Réaliser les travaux de VRD en regard du cahier des charges et dans le respect de la réglementation en vigueur 130h :

- Mettre en place les réseaux d'irrigation
- Mettre en place les réseaux de drainage et d'assainissement d'eau pluviale
- Mettre en place les réseaux électriques sous contrôle de l'électricien

3. Réaliser les travaux de constructions paysagères en regard du cahier des charges et dans le respect de la réglementation en vigueur 210h :

- Réaliser les soutènements, les murets et les escaliers maçonnés et non maçonnés
- Réaliser les allées et les circulations
- Mettre en place les bassins, cascades et pièces d'eau
- Poser les accessoires de jardin: pergolas, claustras, caillebotis, clôtures, mobilier d'aires de détente et de loisir...

4. Organiser un chantier de constructions paysagères en regard du cahier des charges et dans le respect de la réglementation en vigueur 70h :

- Adapter l'organisation du chantier au cahier des charges
- Contrôler les travaux en regard du cahier des charges
- Encadrer les personnels de chantier
- Assurer la relation client/entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 4 champs de compétences à valider pour obtenir la certification.
- Les évaluations certificatives s'effectuent en unités capitalisables sous forme de mises en situation professionnelle.

Chaque bloc de compétences peut être obtenu indépendamment des autres.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle, démonstrations et mises en situation pratique sur les plateaux techniques de l'établissement :
 - ▲ Zone de constructions paysagères et conduite d'engins
 - ▲ Matériel spécifique pour les travaux de constructions en espaces verts...).
- Interventions et visites professionnelles
- Adaptation de la pédagogie sur temps collectifs / individuels

CONDITIONS D'ACCÈS

- Candidature possible toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre
- Signer un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation
- Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant

COÛT DE LA FORMATION

- Prise en charge par le fond formation de l'employeur
- Pas de frais pédagogiques supplémentaires

RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage

Détails sur : www.alternance.emploi.gouv.fr

INDICATEURS

- Réussite à l'examen : 100% (2021)
- Satisfaction des apprenants : 95% (2021)
- Insertion professionnelle (emploi ou poursuite d'études) : 83% (2021)



CFPPA MONTRAVEL
www.campus-montravel.fr



Chemin de Montravel
42390 VILLARS



Chargé de recrutement
04.77.91.11.10
cfppa.montravel@educagri.fr